

A l'aide des documents ci joints =

- Définir l'émergence dans ses aspects éco, démographiques
- Quels sont les effets spatiaux de l'émergence ?

Documents 1 et 2 = définir l'émergence

Les pays émergents : performance ou développement ? par [Dalila Nicet-Chenaf](#) , le 4 mars 2014, la vie des idées

« Pays émergents » : la paternité du terme est, en règle générale, attribuée à Antoine van Agtmael, économiste à la Société Financière Internationale qui voulait, par ce terme, faire la distinction à l'intérieur de la catégorie des Pays En Développement (PED) entre ceux qui présentaient des risques importants pour les investisseurs internationaux et ceux qui, au contraire, pouvaient être des « terres d'opportunités ». Il s'agissait dans les années 1980 par la désignation « pays émergents », de distinguer le bon grain (pays à forte croissance, faiblement endettés, dont le compte de capital était suffisamment ouvert pour accueillir des capitaux) de l'ivraie (pays à faible croissance, croulant sous le poids de la dette, relativement fermé aux entrées de capitaux).

Les années 1980 et la crise de la dette consacrèrent le terme qui par la suite joua tant le rôle de « bon signal » pour les investisseurs que nombreux furent les PED qui le mobilisèrent dans leur propre discours de politique économique ou comme objectif de leur stratégie de développement. On pense ici par exemple au Maroc qui commanda au Boston Consulting Group un rapport « Plan émergence » dont l'objectif était de mettre en évidence les points forts du pays sur lesquels pourraient s'appuyer un processus d'émergence ou aux discours récents des dirigeants angolais pour qui les 10% de croissance annuelle moyenne sur la dernière décennie laissent espérer un processus d'émergence pour le pays.

Comment caractériser aujourd'hui un pays émergent ? Une réponse concise à cette question est difficile à formuler voire impossible. Il suffirait, se dit-on, de se référer aux listes de pays établies par les institutions internationales (Banque Mondiale, FMI), les organismes financiers (Goldman et Sachs) ou groupe d'experts (Boston Consulting Group, Standards and Poor's), pour cerner le contour de cette catégorie de pays. Or, depuis les années 1980, les listes de pays émergents ne cessent de se multiplier (chaque organisme international à sa propre liste de pays émergents), de se renouveler, sans qu'il soit réellement possible de les recouper – excepté pour les indétrônables Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud (BRICS) qui y apparaissent systématiquement – ou de repérer des critères d'élaboration réellement communs. Ces listes mêlent de grands et de petits pays (en termes de taille et de population), des pays rentiers et producteurs de pétrole et des pays plus ou moins insérés dans les échanges mondiaux.

Un point qui est pourtant acquis est qu'il s'agit effectivement de PED mais d'un genre particulier. Or, sur ce dernier point, « la particularité du genre », il existe un seul consensus : celui des performances macroéconomiques qui font de ces pays les nouvelles locomotives de la croissance mondiale. En effet, les pays en développement – dont les émergents – représentent aujourd'hui 50% du PIB mondial en parité de pouvoir d'achat, 40% du PIB mondial en valeur et 45% du commerce mondial (WTR, 2013). À eux seuls les 5 BRICS représentent 18 % du PIB mondial en parité de pouvoir d'achat, 40 % de la population, 15% du

commerce et 40 % des réserves monétaires de la planète. Les BRICS devraient assurer également en 2015 selon le FMI plus de 60% de la croissance mondiale ce qui naturellement n'est pas sans bousculer les équilibres mondiaux et renverser le rapport de force Nord-Sud.

Document 2 : Antoine Fleury et Myriam Houssay-Holzschuch, « Pour une géographie sociale des pays émergents », *EchoGéo* [En ligne], 21 | 2012

En premier lieu, il faut souligner que le terme d'émergence prend sa place dans une histoire des catégories utilisées pour penser le monde, sa diversité, ses disparités et inégalités. On le sait, dire c'est faire, nommer c'est s'approprier : la construction sociale de catégories, spatialisées ou non, est une pratique scientifique commune sur laquelle il faut se pencher de manière critique.

Alors qu'on parlait, après la Seconde Guerre mondiale, de « pays en développement », dans une perspective téléologique, normative et centrée sur le champ économique, puis de « Tiers Monde » – le terme renvoyant à une posture d'affirmation et de revendication politique à l'époque de la Guerre froide – avant d'utiliser l'appellation « Sud », singulier puis pluriel et politiquement plus neutre en apparence car naturalisé, « l'érosion des cadres d'analyse et des modèles politiques ainsi que la grande diversité des résultats économiques ont fait prendre conscience de la multiplicité des trajectoires nationales » (Gabas et Losch, 2008, p. 27), ce qui a donné lieu à l'éclosion progressive de nouveaux termes capables de rendre compte de cette diversité : nouveaux pays industriels (NPI), pays les moins avancés (PMA), pays en transition (correspondant aux anciens pays du bloc soviétique), etc. L'appellation « pays émergent », aujourd'hui couramment utilisée, s'inscrit dans ce mouvement, même si elle ne renvoie pas à un groupe unifié de pays dans les statistiques internationales non plus qu'à une série de critères quantifiés. Elle est d'abord apparue dans le monde de la finance au cours des années. On commence alors à parler d'économies à *marché émergent* pour désigner des pays à la croissance rapide et présentant des opportunités d'investissements pour les entreprises des pays riches. Puis elle s'est diffusée par la suite dans les médias et dans le champ académique.

Trois grands phénomènes, correspondant chacun à de profondes transformations économiques dans plusieurs groupes de pays, ont contribué à l'affirmation de la catégorie de « pays émergent ». C'est en premier lieu les changements dans la géographie de la production industrielle, dans laquelle certains pays « en développement » ont progressivement pris plus d'importance : les « dragons asiatiques » (Hong-Kong, Taiwan, Corée du Sud et Singapour), suivis par les « bébés dragons » (Malaisie, Thaïlande, Indonésie et Philippines) voire les « jaguars » sud-américains ont attiré l'attention des investisseurs et des financiers, tout comme une série disparate de processus économiques et spatiaux (développement des zones franches, *maquiladoras*, délocalisations...). Une seconde dimension du processus est apparue avec la mise en place de réformes économiques dans une grande partie de l'ancien bloc communiste, s'engageant dans une transition vers l'économie de marché, avec une phase de croissance importante : politique d'ouverture par les Zones économiques spéciales de la Chine, *Doi Moi* vietnamien, chute de l'Union soviétique, « européanisation » économique et politique des pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Enfin, on observe l'affirmation sur la scène économique et politique mondiale d'un certain nombre de « grands » pays émergents (Chine, Brésil, Russie et Inde) qui se distinguent par la taille de leur territoire et l'importance de leur population, avec son corollaire : un marché intérieur gigantesque. En particulier, la Chine joue ici un rôle majeur : sa croissance économique, ses capacités de production et d'exportation, sa puissance financière et créditrice, ainsi que sa place très rapidement devenue majeure dans les géographies mondiales du pouvoir en font un acteur à part, mais aussi archétypique à la fois de l'émergence et du nouveau polycentrisme mondial.

(...)

Par ailleurs, la notion d'émergence telle qu'appliquée depuis les années 1980 à un certain nombre de pays est profondément marquée par des biais disciplinaires. En sciences sociales, ce sont les critères de définition proposés par les économistes qui dominent. Selon C. Jaffrelot (2008), les pays émergents se définissent d'abord par leur « décollage économique », attesté par le poids croissant de certains d'entre eux dans l'économie mondiale (Chine, Inde et Brésil en particulier). Ainsi, le PIB de la Chine a été multiplié par 5,7 entre 1980 et 2008 et celui de l'Inde par 2,2. Les pays émergents se caractérisent également par le fait que ce décollage s'y est produit en étroite relation avec une « insertion accélérée dans l'économie mondiale » (Jaffrelot, 2008), si bien que l'on a pu parler pour ces pays d'une « croissance de globalisation » (Sgard, 2008 ; Ruet, 2008). L'augmentation de leurs exportations – favorisée par des monnaies sous-évaluées – et leur capacité à attirer les investissements étrangers depuis les années 1990 (Bost, 2004) rendent bien compte du lien entre émergence et globalisation, de même que conjointement « le développement rapide de firmes compétitives et se globalisant » (Piveteau et Rougier, 2010). Plusieurs auteurs soulignent enfin la relative stabilité institutionnelle des pays dits émergents. Ainsi, l'émergence ne peut se comprendre sans être mise en perspective dans un temps plus long, en relation avec des « configurations étatiques spécifiques » (Gabas et Losch, 2008) et avec les politiques publiques poursuivies dans ce cadre (Piveteau et Rougier, 2010). Elle renvoie ainsi à la fois à une insertion dans la globalisation – qui implique l'adoption de nouvelles normes – et à l'affirmation d'États efficaces qui ont su consolider la croissance économique, en se dotant d'instances de régulation des marchés performantes.

Document 3 : les effets spatiaux de l'émergence

Antoine Fleury et Myriam Houssay-Holzschuch, « Pour une géographie sociale des pays émergents », *EchoGéo* [En ligne], 21 | 2012

Au sein des pays émergents, les changements économiques sont accompagnés de changements sociaux et culturels considérables. S'ils ont parfois été désignés par la notion, problématique, de transition (démographique, urbaine, politique, épidémiologique...), il nous semble qu'ils peuvent surtout être compris et analysés comme un « changement social comprimé » parce que particulièrement rapide et de grande envergure, si ce n'est systémique. Les sociétés des pays émergents sont traversées par de profondes transformations en lien avec une augmentation globale des niveaux de vie et d'éducation ainsi que par une intensification des circulations – des personnes, biens, informations, idéologies... notamment via les moyens de communication (Appadurai, 1996 ; Inda et Rosaldo, 2002). Dès lors, l'émergence apparaît comme un phénomène multidimensionnel, qu'il est très réducteur de ne comprendre qu'au travers des champs de l'économie ou des relations internationales alors que les changements sont sociétaux

(...)

« Le développement exponentiel de classes moyennes éduquées – même si le terme demeure flou – est l'un des faits marquants de cette dernière décennie. Ces classes moyennes tendent à consommer sur le modèle des pays du Nord ou s'en rapprochent, envoient leurs enfants dans les universités, voyagent et sont ouvertes sur le monde extérieur. L'automobile et le *mall* sont les figures archétypales de ces nouveaux modes de consommation, dont la diffusion est soutenue par le développement des moyens de communication (Internet, télévision...). En même temps, cette importance croissante des classes moyennes va de pair avec une polarisation sociale tout aussi croissante : en effet, la recomposition du marché du travail accentue considérablement les disparités en termes d'accès à l'emploi, de revenus comme de conditions de travail. Certes, le processus d'émergence est de nature à créer des emplois, mais le chômage reste une réalité importante dans beaucoup de pays émergents de même que le secteur informel. Et comme le rappellent Piveteau et Rougier (2010), « les principaux émergents possèdent les

indices de Gini les plus élevés révélant une forte concentration des richesses dans le décile supérieur ». C'est l'Amérique latine, en particulier le Brésil, qui est la plus concernée, mais les inégalités se sont également creusées dans la plupart des pays d'Asie au cours des dix dernières années : en Chine, le coefficient de Gini est ainsi passé de 0,3 à la fin des années 1970 à 0,45 en 2002 et selon la Commission chinoise du développement national, les 10 % de la population urbaine les plus riches du pays possèdent 45 % des biens contre 1,4 % seulement pour les 10 % les plus pauvres. Quant à l'essor de la société de consommation, il alimente les inégalités sociales par les frustrations qu'elle peut provoquer, comme en témoigne la revendication de nouveaux modes de vie et de loisirs.

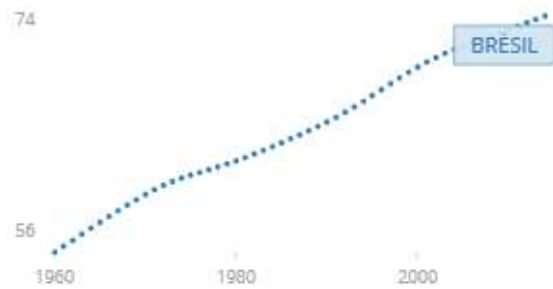
À ces inégalités sociales font écho des inégalités territoriales croissantes, encore une fois liées aux modalités mêmes d'émergence, qui s'effectue le plus souvent de manière partielle et segmentée. L'émergence produit en fait des inégalités à toutes les échelles géographiques (Bret, 2011). Qu'il s'agisse de l'Inde, du Mexique, de la Chine ou du Brésil, les inégalités territoriales sont fortes à l'échelle nationale et se trouvent même renforcées par le mécanisme d'émergence. Le cas de la Chine est éloquent : aux régions côtières, qui assurent une grande partie des 10 % de croissance annuelle, s'opposent les régions intérieures et leurs 500 millions de paysans (Sanjuan, 2007). À une échelle plus fine, les grandes villes sont emblématiques de ces inégalités croissantes, comme en témoigne le développement des « *Business improvement districts* » dans les quartiers centraux (Peyroux *et al.*, 2012) ou de l'enfermement volontaire des plus riches dans des quartiers fermés (Capron, 2006). L'émergence se développe en fait de manière inégale, en lien avec des contextes locaux favorables (développement d'un tissu d'entreprises locales, montée en puissance d'une classe moyenne, présence d'un marché solvable, etc.) et avec la concentration des investissements étrangers dans des localisations particulièrement valorisées pour diverses raisons (coût de l'investissement, législation fiscale, sociale et environnementale, situation plus ou moins favorable pour une insertion dans l'économie mondialisée, etc.) (Bret, 2011). Au final, on a moins affaire à des pays émergents qu'à des *territoires* émergents – zones d'interface, côtes, « zones franches », villes voire quartiers urbains – ou à une « émergence locale » (Morange, 2011) qui laisse de côté certains territoires au sein des pays dits émergents. Dans ses modalités spatiales, l'émergence semble davantage correspondre à « une constellation de territoires (...) reliés entre eux par des réseaux d'information et de communication », rappelant « la configuration historique originelle de "l'économie-monde" braudélienne : celle des réseaux de cités » (Gabas et Losch, 2008). »

Document 4 = les aspects démographiques de l'émergence

Ratio de la population pauvre en f... Détails



Espérance de vie à la naissance, to... Détails



PIB (\$ US courants) Détails



Population, total Détails

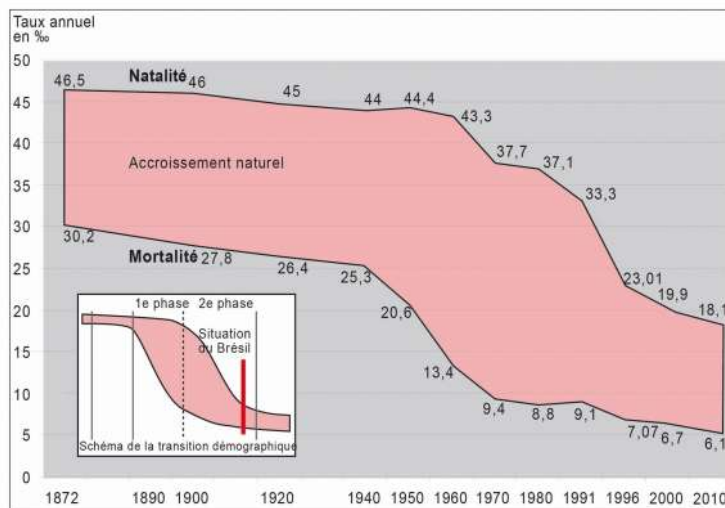
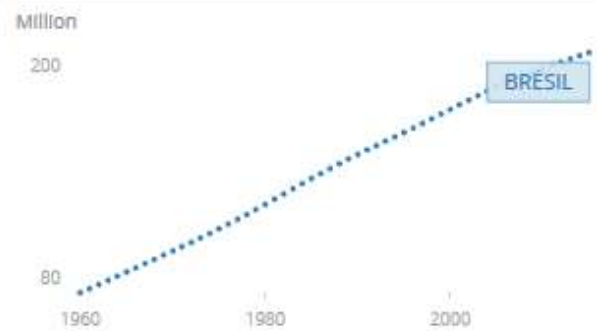


Tableau 1 - Indicateurs économiques et socio-démographiques sur le Brésil et ses 5 régions

	Brésil	Nord	Nordeste	Centre Ouest	Sud	Sudeste
Superficie (milliers km ²)	8 547	3 870	1 561	1 612	577	927
Superficie (%)	100	45,3	18,2	18,9	6,9	10,9
Population (%)	100	7,2	28,5	6,7	15,0	42,7
Population 1996 (millions)	157,1	11,3	44,8	10,5	23,5	67,0
PNB par habitant Revenu (US\$) (a)	2 839	1 919	1 363	2 911	3 255	3 833
Taux d'accroissement annuel (1996)	1,4	2,4	1,1	2,2	1,2	1,4
Taux d'urbanisation (%)	78	62	65	84	77	89
Analphabétisme féminin (+ de 15 ans)	15	11 (b)	27	12	10	10
Espérance de vie (années)	67	67 (b)	64	68	70	69
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances)						
1980	69,1	62,8	106,8	47,4	43,7	47,9
1990	49,7	53,2	88,2	30,0	26,7	33,0
1996	37,5	36,1	60,4	25,8	22,8	25,8
Taux d'émigration (%)	—	7,2	19,3	13,5	14,1	13,3
Taux d'immigration (%)	—	18,0	6,6	35,2	14,1	17,9

(a) Banque de données du Sistema Unificado de Saúde - DATASUS (1993)
 (b) Population rurale de Rondônia, Acre, Amazonas, Roraima, Pará et Amapá exclue.
 Sources : [1] et [2]

Pauvres et indigents au Brésil, 1992-2009

